



Fondation  
**Maison des Champs**  
de Saint François d'Assise

— Reconnue d'utilité publique depuis 1932 —

# CRECHE SAINTE-LUCIE

## PROJET D'ETABLISSEMENT

*« Une société n'a de valeur qu'en fonction des moyens qu'elle choisit de donner aux enfants pour se construire »*

*Jean Epstein (Namur Fév. 2002)*

13<sup>bis</sup> rue des Bernardins PARIS 75005

Crèche Sainte Lucie 13bis rue des Bernardins 75005 PARIS - Tél et fax 01 43 54 12 37

@ : [crechestelucie@fmdc.fr](mailto:crechestelucie@fmdc.fr)

Tél et fax : 01 43 54 12 37  
06 74 67 76 68

Section première année : 06 24 14 69 79  
Section deuxième année : 06 24 14 67 21  
Section troisième année : 06 80 76 22 61

Chers parents,

Votre enfant va être accueilli à la crèche Sainte Lucie et nous sommes attentifs à instaurer des relations de confiance entre vous et les professionnels qui accueillent et accompagnent votre enfant au quotidien.

Le projet éducatif mis en place par l'équipe a pour objectif de respecter les besoins fondamentaux de votre enfant et d'instaurer avec lui une relation sécurisante, stable, chaleureuse et individuelle.

Directrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, psychologue, médecin pédiatre sont appelées à travailler en étroite collaboration avec vous.

**Meryem BASKAL**

Directrice de la Directrice de la Crèche Sainte Lucie

**Dominique BAYLE**

Directrice adjointe

**Jérôme LUCAS**

Directeur Général de la  
Fondation Maison des Champs

## **PORTRAIT SOCIAL DU 5<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT.**

Avec 61 531 habitants (chiffre 2009 INSEE) le 5<sup>ème</sup> arrondissement représente moins de 3% de la population parisienne.

Il est habité par une importante population de jeunes, c'est un arrondissement « étudiant » (15% de la population totale), le 5<sup>ème</sup> arrondissement compte également une population âgée importante (plus d'1 habitant sur 5).

Toujours d'après l'INSEE (2008) près de 56% des actifs exercent une fonction de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, à l'inverse les ouvriers et les employés représentent moins de 20% des actifs.

Le revenu moyen INSEE (2007) d'un habitant du 5<sup>ème</sup> arrondissement est de plus de 3 500 Euros par mois. Le revenu médian partage la population en deux parts égales autour d'un revenu mensuel de 2600 Euros.

Moins de 6% de ménages ont un revenu constitué à plus de 50% d'aides sociales.

INSEE (2008) plus de 44% de la population immigrée de l'arrondissement est d'origine européenne.

18% des foyers sont des familles avec au moins un enfant.

26% sont des familles monoparentales, ce sont souvent les mères qui se trouvent à la tête de ces foyers monoparentaux (8 sur 10).

D'après les données de la PMI les femmes du 5<sup>ème</sup> arrondissement ont leur premier enfant au environ de 32 ans.

D'après la DFPE (Direction Famille Petite Enfance), l'arrondissement compte un peu plus de 1020 places agréées en structure d'accueil de la petite enfance (12 crèches, 4 haltes-garderies, une crèche familiale), l'arrondissement est l'un des mieux équipé de la ville de Paris.

La crèche s'implique dans la vie de l'arrondissement par son travail avec les différents partenaires :

- la mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement :
- La crèche est en étroite partenariat concernant les inscriptions des familles et des enfants, car la grande majorité est accueillie par le biais de commissions d'attribution des places qui ont lieu plusieurs fois dans l'année.
- Direction de la Famille et de la Petite Enfance (DFPE)
- la Caisse d'Allocations Familiales
- les crèches et haltes garderies du V<sup>ème</sup> arrondissement
- les CAMSP
- le centre de PMI, CMPP,
- les médecins libéraux
- les écoles maternelles
- l'école Sainte Catherine
- les établissements culturels

En 2010, suite à la décentralisation, la DFPE consolide son organisation territoriale par l'ouverture progressive de trois pôles Petite Enfance (ressources, familles et protection maternelle et infantile, accueil de la Petite Enfance).

Pôle Petite Enfance dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement :

322 agents de terrain (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices)

18 assistantes maternelles (crèche familiale)

20 établissements d'accueil de la Petite Enfance (municipaux et associatifs)

1 centre de PMI (protection maternelle infantile)

1 RAM (relai assistantes maternelles)

## SOMMAIRE

**INTRODUCTION**.....page : 7.8

**Présentation de la Fondation Maison des Champs**

**LA CRECHE SAINTE-LUCIE** .....page : 9

### **I Les locaux**

1. **Au 3<sup>ème</sup> étage**

L'espace d'accueil des plus jeunes

Le bureau de la pédiatre et de la psychologue

Le bac à sable

La cuisine, la lingerie et la salle de repos des professionnels

2. **Au 2<sup>ème</sup> étage**

L'espace d'accueil des enfants au cours de la deuxième année

L'espace d'accueil des enfants au cours de la troisième année

Terrasse

Bureau de la direction

L'entretien des locaux

Le local à poussettes

**II- L'équipe de professionnels et leurs missions**.....page : 12

La directrice et la directrice adjointe

La pédiatre

La psychologue

L'infirmière

Les éducatrices de jeunes enfants (EJE)

Les accueillants

La lingère

La cuisinière

### **III- Un travail de Recherche et d'Action.....page : 15**

Les réunions d'équipe

Journées pédagogiques

La réunion de régulation

La réunion transversale

Les réunions sur un thème abordé

Les réunions des éducatrices des jeunes enfants

### **IV- Les objectifs et les valeurs éducatives de la crèche :.....page : 17**

1. Assurer un accueil individualisé de qualité pour chaque enfant et sa famille.

**a. privilégier une adaptation progressive.**

**b. organiser un accueil individualisé au quotidien.**

2. Respecter le rythme propre de chaque enfant en répondant aux besoins fondamentaux de chaque enfant.

**a. des moments de soins pensés comme des rencontres privilégiés.**

3. Offrir un environnement riche permettant d'expérimenter et de développer les capacités de l'enfant.

4. Favoriser la construction de son individualité (son identité).

5. Accompagner l'enfant dans son processus de socialisation et d'acquisition du langage.

6. Favoriser et accompagner l'autonomie de l'enfant.

### **V- Moments forts partagés avec les parents ..... page : 28**

1. Le conseil de crèche.

2. Le Café des parents.

3. Les réunions des parents de chaque groupe.

4. Moments festifs

### **VI- Accueils des stagiaires ..... Page 29**

## INTRODUCTION

Si on reprend l'évolution des crèches, on mesure combien le regard de la société a évolué, et combien les pratiques professionnelles spécifiques à l'accueil du jeune enfant et de sa famille ont changé. De l'ouvrière qui confiait son enfant quand elle partait travailler dans les premières crèches au 19<sup>ème</sup> siècle, en passant par les structures collectives nées après la seconde guerre mondiale, à l'« hygiénisme » accru, pour arriver aux lieux collectifs réservés, de nos jours, aux jeunes enfants, le chemin est long. Il a été jalonné de parcours chaotiques où des jeunes mères seules qui n'avaient pas de place dans de tels lieux devaient renoncer à leur travail ou laisser leur enfant au logis, seul ou sous la garde peu rassurante d'un aîné qui ne pouvait alors plus aller à l'école. Ou encore, dans les cas plus extrêmes, quelques-unes se « délivraient » par l'abandon ou par l'infanticide... Les évolutions sociales ont permis également un recul de la mortalité infantile.

Dans les années soixante-dix, les crèches vont s'ouvrir aux avancées psychanalytiques, psychologiques et éducatives (Winnicott, Dolto...). En quelques décennies il ne s'agit plus seulement de garder, en structures collectives, les enfants dont les parents travaillent, mais d'accueillir tous les enfants et toutes les familles. Les équipes de professionnelles qui ont en responsabilité ces enfants ont également évolué dans leur positionnement, elles pensent majoritairement en termes d'éveil, de bien-être, d'accueil et non uniquement en termes de modes de garde.

Les parents sont bien évidemment les principaux acteurs de l'éducation. Tout au long du parcours de leur enfant, ils sont amenés à coopérer avec des professionnelles, et, dans certains cas, ils vont le confier à une structure d'accueil. Ainsi, dès la petite enfance, des liens vont s'établir et offrir l'occasion de partager des approches éducatives complémentaires.

Il n'en reste pas moins que les parents de ces jeunes enfants souhaitent une harmonie et une conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

C'est ainsi qu'à la crèche Sainte Lucie, les professionnelles veillent, au quotidien, à la qualité de l'environnement proposé aux enfants. Répondre aux besoins fondamentaux de chaque enfant et sa famille est un des objectifs prioritaires.

La rédaction de ce projet est la finalisation d'une réflexion collective entre professionnels. Les points fondamentaux du travail vont être présentés.

## **PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS**

### **Historique, valeurs et actions**

La Fondation Maison des Champs a été fondée le 16 août 1931 par Mr Léon Poirier et l'abbé Gabriel Levivier, curé de la paroisse de Saint François d'Assise située dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Son siège social se situe au 16 rue du Général Brunet à Paris. La Fondation reconnue d'utilité publique en 1932 a pour but initial de «fournir à la population laborieuse (...) tous les moyens d'aide et d'assistance matérielle, morale et sociale, dont elle peut avoir besoin.» Bien qu'aujourd'hui les termes aient changé, les valeurs humanistes de la Fondation continuent de s'exercer à travers ses différents champs d'action dont :

- ✓ Un service polyvalent d'aide et de soins infirmiers à domicile,
- ✓ Des appartements d'hébergement temporaire,
- ✓ Un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour des personnes porteuses de handicaps psychiques,
- ✓ Des appartements de coordination thérapeutique pour des personnes atteintes de maladies chroniques invalidantes et en situation de grande précarité,
- ✓ Un institut de recherche et formation en intervention sociale et de santé,
- ✓ Une plateforme de services dite « Carrefour des Solidarités » qui propose différentes actions sociales dans une notion d'accompagnement pluridimensionnel,
- ✓ La Crèche Sainte Lucie.

La Fondation Maison des Champs a le projet de continuer à développer ses activités notamment son pôle petite enfance.



## LA CRECHE SAINTE LUCIE

La Crèche Sainte Lucie est une structure d'accueil petite enfance associative, créée le 5 novembre 1894. Elle est gérée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2005 par La Fondation Maison des Champs.

Son fonctionnement est assuré grâce à la participation de la ville de Paris (Direction des Familles et de la Petite Enfance) et de la CAF de Paris (Caisse d'Allocations Familiales), Aujourd'hui, la crèche est agréée pour recevoir 66 enfants.

### I. LES LOCAUX

La crèche se situe dans un bâtiment qui accueille une école privée (au rez-de-chaussée et au premier étage). Elle occupe deux étages : les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages. Les deux structures ont un accès commun depuis la rue des Bernardins.

#### 1. Au 3<sup>ème</sup> étage :

##### ➤ **L'espace d'accueil des plus jeunes enfants**

A l'entrée un grand hall aménagé avec des casiers individuels personnalisés, permet aux familles de déposer les vêtements de leurs enfants et également de prendre du temps pour se rencontrer entre parents.

Les enfants à partir de 2 mois ½ sont accueillis dans une grande salle dont l'aménagement a été réfléchi par l'équipe.

Différents coins sont mis en place afin de répondre aux besoins de chacun.

Deux pièces sont utilisées comme espace de sommeil. Dans chacune des trois salles, des espaces sont aménagés pour les repas, qui se font de manière individualisée avec la professionnelle de référence.

Il y a également une salle de bain pour donner les soins ainsi qu'une biberonnerie.

##### ➤ **Le bureau du médecin et de la psychologue**

Le médecin et la psychologue de la crèche ont également un bureau chacune, situés au troisième étage. En dehors de leur présence le bureau du médecin est utilisé comme salle de réunion et également une fois par trimestre l'équipe organise un café des parents. Le

bureau de la psychologue est aussi une réserve à jouets, et l'équipe peut investir ce lieu pour se documenter (un fond documentaire est constitué de livres et de revues) et travailler avec les outils informatiques.

➤ **Le bac à sable**

Une pièce utilisée auparavant comme pataugeoire devenue non fonctionnelle, a été aménagée en bac à sable. Un adulte référent accompagne un groupe de six ou sept enfants. Chaque enfant a son matériel pour manipuler, transvaser cette matière au calme.

➤ **La cuisine, la lingerie et la salle de repos des professionnels**

La cuisine, la lingerie et l'espace du personnel sont à proximité les unes des autres. Un espace du personnel confortablement aménagé permet à l'équipe de se retrouver de manière informelle pour se détendre pendant les pauses et se restaurer.

2. Au 2<sup>ème</sup> étage :

➤ **L'espace d'accueil des enfants au cours de la deuxième année**

A partir de la deuxième année, les enfants sont accueillis dans l'aile droite du bâtiment. Dans le hall d'accueil des porte-manteaux personnalisés sont disposés à leur hauteur. Des bancs sont à la disposition des familles pour favoriser les rencontres. Cet espace a été pensé en équipe. Il a été modifié par des travaux réalisés en 2013 et 2014. Il offre la possibilité de créer deux groupes de douze. Chaque espace est aménagé d'une façon similaire comprenant : une salle de vie avec une structure motrice, une pièce pour la sieste et un espace réservé aux soins. Chaque espace permet aux enfants d'exercer leur motricité. Des jeux symboliques (coin dînette, poupées) des jeux d'encastrement, des jeux d'eau sont mis en place en permanence à disposition.

➤ **L'espace d'accueil des enfants au cours de la troisième année**

A partir de deux ans et plus, les enfants sont accueillis dans l'aile située à gauche. Dans le hall d'accueil des porte-manteaux personnalisés sont disposés à leur hauteur. Des bancs sont à la disposition des familles pour permettre des rencontres.

L'aménagement permet à chaque enfant d'investir différents espaces afin que chacun se sente reconnu en tant qu'enfant singulier et qu'il trouve une place au sein de la collectivité.

Une grande salle est aménagée dans un objectif de « libre choix des activités »<sup>1</sup> permanent. Ce qui signifie un coin de jeu pensé par l'équipe, où les objets sont remis systématiquement à la même place afin de donner un repère spatial stable à l'enfant. Cela lui permet notamment d'exercer librement ses activités d'une façon individuelle ou avec d'autres enfants s'il le souhaite.

L'unité dispose également de deux espaces de sieste pour se reposer dans le calme, d'une salle de bain pour les soins et d'un coin destiné aux jeux d'eau est accessible en permanence.

### ➤ **La terrasse**

Au 2<sup>ème</sup> étage, une terrasse longe les espaces d'accueil des enfants 2/3ans et 1/2ans. L'accès se fait directement par les portes-fenêtres depuis ces deux salles. Cette accessibilité leur permet de profiter de l'espace extérieur tout au long de la journée.

### ➤ **Le bureau de la direction**

Ce bureau est situé au deuxième étage, à proximité de l'ascenseur et de l'escalier et fait face à l'espace d'accueil des 1/2ans. Cette proximité facilite une rencontre au quotidien avec les parents ainsi qu'avec les membres de l'équipe. C'est un lieu agréable qui permet aussi des échanges avec les familles ou des membres de l'équipe.

### ➤ **L'entretien des locaux :**

C'est un travail effectué par un service extérieur. Chaque soir, après la fermeture de la crèche deux techniciens de surface assurent le nettoyage et l'entretien de tous les espaces.

### ➤ **Le local à poussettes**

Au rez-de-chaussée du bâtiment, un local accessible aux parents afin d'y déposer les poussettes, qui restent toutefois sous leur responsabilité. Un code d'accès permet d'y accéder.

---

<sup>1</sup>Terme utilisé par Maria Montessori

### 3. L'EQUIPE DE PROFESSIONNELS ET LEURS MISSIONS

#### ➤ **La directrice et la directrice adjointe**

Elles assurent l'organisation et la logistique générale de la structure, rencontrent et accueillent les familles.

Elles veillent au bon fonctionnement général de la crèche :

- Elaboration du projet d'établissement et accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de ce projet
- Recrutement, encadrement et formation du personnel et des stagiaires.
- Travail en partenariat avec la pédiatre et la psychologue de la crèche
- Développement d'un partenariat avec les services municipaux et avec les autres structures d'accueil de la petite enfance (travail en réseau).

#### ➤ **La pédiatre**

Une pédiatre est présente une demi-journée par semaine et assure la surveillance médicale générale. Dans le cadre de ses missions :

- Elle réalise la visite d'admission des enfants en présence des parents, vérifie que l'état de santé est compatible avec la vie en collectivité, et que les vaccinations obligatoires sont à jour.
- Elle a aussi un rôle d'éducation et de promotion de la santé des enfants et de leur famille. Elle établit un dossier médical pour chaque enfant.
- Elle assure un suivi médical préventif, observe les enfants et veille à leur bon développement.
- Elle assure le suivi des enfants malades et des enfants de retour de maladie.
- Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses ou d'épidémies ou d'autres situations dangereuses pour la santé des enfants et/ou du personnel,
- Elle valide et surveille régulièrement les protocoles d'accueils individualisés (PAI) des enfants en collaboration avec le médecin de la famille et en fonction de l'état de santé de l'enfant.
- Elle s'assure de l'information et des connaissances du personnel pour sa mise en œuvre.

- Elle organise les conditions du recours au service d'aide médicale d'urgence.
- Elle participe aux réunions d'équipe et aux réunions de parents en tant que membre de l'équipe pédagogique
- Elle met en place un travail collaboratif avec l'infirmière de la structure et veille à actualiser les connaissances nécessaires à sa fonction au sein de la crèche (application des PAI en particulier)

### ➤ **La psychologue**

La psychologue est également présente une demi-journée par semaine.

Son rôle est de :

- Soutenir les professionnelles pour favoriser un travail d'équipe cohérent.
- Observer chaque enfant dans son action individuellement où (à côté et avec) les autres
- Porter une attention et une écoute aux questionnements relationnels (parents, professionnelles, et au sein de l'équipe).
- Assurer un travail d'analyse auprès des professionnels et participent également aux réunions d'équipe
- Participer à l'accompagnement à la parentalité. Dans ce cadre, rencontre les parents en fonction de leur demande.

Participer aux réunions d'équipe et aux réunions de parents en tant que membre de l'équipe pédagogique

### ➤ **L'infirmière**

- Elle travaille en collaboration avec la pédiatre de la crèche, la direction et les équipes.
- Elle assure le suivi médical de chaque enfant, et veille à l'application d'éventuelles ordonnances.
- Elle accueille et accompagne les enfants et les familles au sein d'une équipe, assure la continuité des soins des enfants dont elle est référente.
- Elle prend le temps pour observer dans chaque section afin de connaître tous les enfants et elle participe aux réunions pour échanger avec les professionnelles.
- Elle établit en cas de besoin le diagnostic infirmier
- Elle est garante des bonnes pratiques d'hygiène des équipes.

➤ **Les éducatrices de jeunes enfants(EJE)**

Il y a une dans chaque unité.

- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'établissement en collaboration avec l'équipe de direction et l'équipe des professionnelles, composée d'Auxiliaires de puériculture et d'agents ayant un CAP petite enfance.
- Elle les accompagne et les soutient dans leur travail auprès des enfants et des familles.
- Ses observations lui permettent de réfléchir avec l'équipe à l'aménagement de l'espace pour répondre de façon juste aux besoins de l'enfant.
- Avec son équipe, elle porte un regard préventif sur chaque enfant et informe la direction de leurs questionnements ou de leurs préoccupations
- Elle est responsable du matériel pédagogique et des nouvelles commandes en collaboration avec la direction.

➤ **Les accueillantes :**

Issues de la formation d'Auxiliaire de Puériculture ou du CAP petite enfance chaque accueillante:

- Assure les soins quotidiens des enfants en fonction de leurs besoins et du travail pédagogique mené en équipe.
- est la référente d'un petit groupe d'enfants dès son arrivée à la crèche et jusqu'à son départ
- assure la continuité des soins et veille sur le bien-être de chaque enfant en respectant son rythme
- travaille en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants pour aménager l'espace de vie des enfants.

Deux postes de CUI (Contrat Unique d'Insertion) généralement titulaires du CAP petite enfance, ont été créés en cohérence avec le projet. Elles ont la mission de soutenir l'équipe afin de permettre un accompagnement de qualité lors des temps forts (repas, endormissement). Dans la mesure du possible, elles restent toujours au sein du même groupe (les groupes de première et deuxième année).

➤ **La lingère :**

Elle est responsable de la propreté et de l'hygiène du linge de la crèche. Elle gère la gestion du stock de lait et du matériel d'hygiène.

Elle passe les commandes en collaboration avec la direction.

Elle assure la propreté des espaces de repas des enfants après chaque déjeuner.

Elle apporte son soutien à l'équipe en cas de besoin (absence d'un membre du personnel, réunion d'équipe...).

#### ➤ **La cuisinière :**

Bien que la cuisine soit gérée par une entreprise sous contrat avec la crèche, la cuisinière fait partie intégrante de l'équipe. Elle échange avec les professionnelles afin d'être à l'écoute des besoins de chaque enfant.

Elle prépare les plats avec des produits frais, variés, présentés avec beaucoup d'attention afin de sensibiliser les enfants au goût et à l'esthétique des aliments.

Elle a également un rôle pédagogique en allant tous les matins chez les plus grands présenter quelques-uns des produits utilisés dans la fabrication des plats.

A la suite d'une réunion avec l'équipe d'éducatrices, l'organisation d'un atelier de pâtisserie avec le groupe des « grands » une fois par semaine a été mis en place pour 4 enfants à chaque atelier.

## **4. UN TRAVAIL DE RECHERCHE ET D'ACTION**

#### ➤ **Les réunions d'équipe**

Les réunions sont des espaces de paroles pour « réfléchir ensemble ».

Une fois par semaine, l'équipe professionnelle de chaque groupe se réunit pendant une heure en présence de la direction, de la pédiatre et de la psychologue. C'est un travail de réflexion permanent pour réajuster les pratiques professionnelles. Au cours de cette réunion, c'est principalement l'éducatrice et les auxiliaires de puériculture qui échangent sur leurs observations.

L'observation est un outil de travail qui permet un regard individualisé sur l'enfant, de repérer ses besoins et de comprendre son comportement, afin d'adapter nos actions aux besoins spécifiques de chaque enfants. A la crèche cette démarche de travail est primordiale, elle va nous décentrer de notre position d'adulte et nous mettre en empathie avec ce que les

enfants « pensent et vivent ». C'est un outil qui permet d'identifier non seulement ses besoins mais aussi ses capacités et ressources positives. L'observation alimente nos réflexions et échanges au sein de l'équipe et nous aide à ajuster au mieux nos pratiques.

Ces réunions ont comme objectif de donner à l'équipe un temps pour se questionner, échanger sur ses pratiques et s'assurer de la cohérence de la mise en place de la pédagogie. Quel que soit le type d'échanges abordés (médical, psychologique, administratif, relationnel...), c'est un moyen de réfléchir ensemble afin d'adapter une réponse la plus adéquate possible. L'équipe pluridisciplinaire participe à la réflexion. Chaque membre de l'équipe est écouté, et peut prendre la parole. C'est aussi un moment de ressourcement où l'équipe va se sentir soutenue et rassurée.

### ➤ **Journée pédagogique**

Trois fois par an, une journée pédagogique est organisée pour toutes les professionnelles, à cette occasion la crèche n'accueille pas les enfants.

C'est une journée de formation où un intervenant extérieur (formateur de terrain, EJE, psychologue) aborde une réflexion pédagogique choisie en amont.

Selon les besoins, cette journée peut-être préparée par l'équipe dans le but de travailler et de réfléchir en interne

### ➤ **La réunion de régulation**

Au moins une fois par mois chaque équipe se réunit sans la direction. Ces réunions sont animées par l'éducatrice de la section ayant pour objectif de garantir une bonne cohésion d'équipe, une bonne mise en œuvre du projet et également échanger sur l'organisation interne de la section.

### ➤ **La réunion transversale**

En présence de la direction, une ou deux personnes de chaque groupe et de chaque fonction peut participer ainsi que la lingère et la cuisinière. L'objectif de ces réunions est de vérifier le fonctionnement et l'organisation générale de la crèche aussi bien matérielle, pédagogique que logistique. C'est une occasion, de créer des liens, de permettre à chacune de prendre part à l'organisation générale afin de mieux se connaître et de tendre vers une cohésion d'équipe. Cela implique d'être sensibilisé aux difficultés et aux tâches des unes et des autres et encourage à une solidarité au sein du personnel.



### ➤ **Les réunions sur un thème abordé**

Ces réunions sont réalisées pour réfléchir autour du projet pédagogique de l'établissement en vue d'une réactualisation. Elles se divisent en trois groupes de travail autour de différents thèmes. Toute l'équipe de la crèche y participe. Dans chaque groupe une éducatrice prépare l'ordre du jour et anime ces réunions, en lien avec la direction.

### ➤ **Les réunions des éducatrices des jeunes enfants**

Les trois éducatrices se rencontrent une fois par mois pour échanger sur leurs idées pédagogiques :

- Communiquer sur leurs pratiques et sur les situations rencontrées (organisationnelles, relationnelles, matérielles) etc.
- Organiser la réserve pédagogique, faire l'inventaire et la rendre plus accessible par l'équipe.
- Préparer les nouvelles commandes de jouets et de matériel.

## **LE PROJET EDUCATIF**

### **5. LES OBJECTIFS ET LES VALEURS EDUCATIVES DE LA CRECHE**

*« Art. R. 180-1. - Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale des enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »*

Selon le décret d'août 2000 relatif aux établissements et service d'accueil des enfants de moins de six ans, les objectifs d'existence des multi-accueil sont de permettre aux familles la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle ou sociale.

Pourtant, en ce qui concerne les jeunes enfants, gérer la vie en collectivité n'est pas aussi simple. Comment un jeune enfant trouve-t-il le moyen de se construire au sein de la collectivité ? Comment arrive-t-il à partager un espace commun alors qu'il n'a pas encore construit son identité ?

Selon D.W Winnicott<sup>2</sup> « un bébé tout seul ça n'existe pas ! ». En effet, il n'y a pas de bébé qui survive seul, hors contexte humain, sans soins maternant attentifs à son égard.

« *Au début, l'adaptation parfaite de l'environnement aux besoins du nouveau-né est une nécessité absolue,...* »<sup>3</sup> Winnicott parle ici de l'environnement familial. Il utilise le terme de « couple mère-enfant » car au début de la vie il y a un attachement très fort entre les deux.

Pour assurer et donner du sens à cette continuité, la crèche s'engage à mettre en place des repères solides, stables.

Afin d'éviter une césure entre l'enfant et son milieu familial qui porterait atteinte à son équilibre psychique en devenant, cette continuité est primordiale et se co-construit entre les parents et les professionnelles pour étayer sa sécurité affective.

Les objectifs et les valeurs qui nous tiennent à cœur sont les suivantes :

- 1. Assurer un accueil individualisé de qualité de chaque enfant et sa famille**
- 2. Respecter le rythme propre de l'enfant en répondant aux besoins fondamentaux de chaque enfant**
- 3. Offrir un environnement riche permettant d'expérimenter et de développer les capacités de l'enfant**
- 4. Favoriser la construction de son individuation (son identité)**
- 5. Accompagner l'enfant dans son processus de socialisation et d'acquisition du langage**
- 6. Favoriser et accompagner l'autonomie de l'enfant**

---

<sup>2</sup> Winnicott D. W., Pédiatre et psychanalyste Anglais

<sup>3</sup> Winnicott D. W., Pédiatre et psychanalyste Anglais

Ces valeurs étayent notre accompagnement au quotidien auprès des enfants et de leurs familles.

## **LE PROJET PEDAGOGIQUE**

### **1. Assurer un accueil individualisé de qualité pour chaque enfant et sa famille**

Dès l'attribution des places, chaque famille est attendue et accueillie dans le respect de sa particularité pour qu'elle se sente à l'aise dans le lieu et puisse l'investir avec son enfant. Des liens de confiance vont commencer à se tisser entre la famille et l'équipe afin que l'enfant se sente en sécurité pour pouvoir appréhender la séparation, et se familiariser à ce nouvel environnement.

Dans ce but, plusieurs moyens sont mis en œuvre par l'équipe de la crèche.

Une 1<sup>ère</sup> rencontre est proposée entre une professionnelle dite de « référence », l'enfant et sa famille afin de débiter la période d'adaptation. Cette professionnelle va accompagner l'enfant tout au long de la journée pour lui assurer une sécurité de base avec des repères fiables et stables.

L'aménagement de l'espace est réfléchi pour que l'enfant puisse évoluer et expérimenter en toute tranquillité, avec des repères solides.

## **La rencontre du Petit Prince et du Renard**

– *Je cherche des amis, [dit le petit prince]. Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?*

– *C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens » [...]*

– *Si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde...*

– *On ne connaît que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis.*

*Si tu veux un ami, apprivoise-moi.*

– *Que faut-il faire ? dit le Petit Prince.*

– *Il faut être patient, répondit le renard; tu t'assoiras d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien. Le langage est source de malentendus. Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près.*

C'est dans cette reconnaissance individualisée que l'enfant peut construire sa propre personnalité dans une collectivité.

**a. Privilégier une adaptation progressive :**

« *La mère présente le monde à son bébé à petite dose* »<sup>4</sup> Il s'agit pour la mère d'adapter celui-ci au monde nouveau qu'il découvre à travers elle.

La période d'adaptation permet aux parents, à l'enfant et à l'auxiliaire référente de se rencontrer pour mieux connaître les habitudes de vie (rituels, repas, endormissement...) afin que la professionnelle ajuste ses pratiques de soins données à l'enfant.

Pour les parents, c'est l'occasion de poser des questions, de transmettre leurs attentes, d'exprimer leurs inquiétudes et de partager leur temps privilégié avec leur enfant.

L'enfant investit les lieux sous le regard soutenant et contenant de ses parents. Il est guidé par la professionnelle dans la découverte de ce nouvel environnement. Il intègre ce qui va constituer son quotidien à la crèche.

Pour l'enfant la continuité de l'accueil et la régularité de sa présence à la crèche aident à créer un lien entre la maison et la crèche.

Pour la professionnelle ces temps de familiarisation vont lui permettre de rencontrer l'enfant et sa famille. L'adaptation est progressive. La durée de cette période est variable, selon les besoins de l'enfant et de ses parents mais aussi en fonction des disponibilités de la famille.

**b. Organiser un accueil individualisé au quotidien :**

« *Grandir, c'est apprendre à se séparer* ». <sup>5</sup>

L'accueil du matin est un temps fort de la journée, il est important de mettre en place des repères : accueillir l'enfant toujours dans la même pièce avec des jeux disposés toujours à la même place pour lui apporter une sécurité affective.

---

<sup>4</sup> Winnicott D. W., Pédiatre et psychanalyste Anglais

<sup>5</sup> Delion Pierre Psychiatre et psychanalyste

Progressivement, la personne de référence accompagne l'enfant à rencontrer les autres professionnelles de l'équipe.

Pour que cet accueil ait un sens et une stabilité, l'équipe est présente aux mêmes horaires sur une semaine.

Chaque jour une professionnelle échange avec les parents sur le quotidien de l'enfant. Le matin les parents transmettent des informations concernant leur enfant afin d'assurer une continuité avec la vie à la crèche. Le soir les professionnelles évoquent les anecdotes et les temps de la journée aux parents.

## **2. Respecter le rythme propre de l'enfant en répondant aux besoins fondamentaux de chaque enfant**

### **a. Des moments de soins pensés comme des rencontres privilégiées**

Les temps de soins sont effectués par la référente (ou son binôme en cas d'absence). La relation privilégiée et individualisée établie entre l'enfant et sa référente favorise un climat de confiance qui lui permettra de s'investir dans ses jeux, dans le monde qui l'entoure et dans ses relations avec ses pairs. L'attention bienveillante portée à l'enfant est déterminante pour qu'il développe lui-même sa capacité d'attention et de concentration sur ses activités.

La continuité des soins procure à un très jeune enfant « un sentiment continu d'exister »<sup>6</sup>

#### **Le change de couche et les soins du corps :**

Chaque groupe dispose d'une salle de bains protégée du regard extérieur et adaptée aux niveaux d'acquisition des enfants. Les soins se déroulent dans ces espaces en respectant leur intimité. Ces moments de soins sont aussi un temps permettant d'établir une véritable relation privilégiée avec l'accueillant. Selon ses capacités, ce moment est pour l'enfant l'occasion d'être acteur, de pouvoir maîtriser ses gestes, faire seul et de prendre ainsi conscience de son corps.

La professionnelle référente de l'enfant est très attentive à son état émotionnel et établit une relation en employant des mots et des gestes adaptés et rassurants. Elle se montre délicate et attentionnée dans sa manière de tenir l'enfant et de le poser sur la table à langer. La parole accompagne les gestes en nommant les parties de son corps et en sollicitant sa coopération.

---

<sup>6</sup>Ibid.

Ainsi, l'enfant n'est pas manipulé comme un objet mais traité comme un être qui ressent, comprend, observe et participe activement. Cette relation de confiance rassurante, et le lien d'attachement avec la personne privilégiée est indispensable pour sa sécurité affective durant ce temps de soin.

L'équipe observe et reste attentive pour encourager l'enfant vers une plus grande autonomie, suit les acquisitions motrices de l'enfant afin de ne pas freiner ses initiatives.

Quand l'enfant est prêt, le change de couche se fait debout et il participe activement. Il est accompagné vers l'acquisition de la propreté progressivement en cohérence et en concertation avec sa famille. L'aménagement de l'espace des salles de change a été réfléchi pour que l'enfant puisse être le plus à l'aise et en sécurité lors de ce change.

L'enfant est accompagné dans ses acquisitions, il quittera sa couche de lui-même quand le moment sera venu pour lui.

Chez les 1-2ans et les 2-3ans, des coins toilettes adaptés sont accessibles aux enfants pour qu'ils s'y rendent seuls.

L'équipe a élaboré un document sur le thème de « l'acquisition de la propreté ». Il est présenté aux parents soit sur leur demande, soit après une conversation, soit à l'issue d'une réunion de parents.

### Le repas

Les habitudes alimentaires de l'enfant sont respectées. L'équipe est informée de tous changements par les parents notamment l'introduction de nouveaux aliments qui se feront de préférence à la maison.

Le repas doit être un moment de plaisir pour tous les enfants. Ce temps fort crée une relation privilégiée avec l'adulte de référence.

- La première année :

Dans chacune des trois salles, des coins sont aménagés pour les repas, qui se font de manière individualisée avec la référente. La professionnelle s'installe toujours dans le même espace afin d'assurer un repère fiable pour l'enfant.

Les mobiliers sont adaptés, les professionnelles disposent d'un fauteuil avec accoudoirs et tablettes permettant de poser le nécessaire pour le repas. Pour améliorer leur posture un support pour les pieds est à disposition.

Le biberon ou le repas à la cuillère est toujours proposé sur les genoux de l'adulte, pour une bonne liberté de mouvement et une bonne relation pendant les repas.

L'enfant est installé face à l'adulte en veillant à son confort et à sa liberté de mouvement.

L'adulte reste attentif aux gestes et mimiques de l'enfant.

Le face à face entre l'adulte et l'enfant permet de mettre en place des interactions (échanges verbaux et non verbaux).

L'enfant n'est pas forcé à manger car il est capable d'exprimer ce dont il a besoin. Par ses observations l'adulte remarque que l'enfant émet le désir de participer à son repas. La professionnelle lui laisse, s'il en a le besoin, toucher la nourriture afin de la découvrir. Lorsque l'enfant commence à manger seul, la professionnelle dispose d'une seconde cuillère pour ne pas le perturber dans sa découverte.

La professionnelle de référence connaît le rythme de chaque enfant. Elle met en place un tour de rôle de façon échelonnée en donnant des repères par la parole dans le temps aux enfants. Petit à petit, l'enfant intègre le rythme mis en place ce qui le rassure.

Ce temps est considéré comme une « activité commune partagée »<sup>7</sup> où l'adulte essaie constamment d'ajuster son attitude à celle de l'enfant. Cela suppose une bonne connaissance mutuelle et un important effort d'observation fine de la part de la professionnelle.

L'équipe éducative considère qu'un enfant est prêt à manger à la table lorsqu'il peut s'asseoir de lui-même sur une chaise sans accoudoir, ses pieds touchant bien le sol. L'adulte s'installe face à l'enfant, des interactions peuvent se mettre en place. La professionnelle observe l'enfant et le soutient dans ses acquisitions.

C'est lorsque l'enfant est moins dépendant de l'adulte qu'il pourra être en capacité de manger en compagnie d'un autre enfant, installés chacun à une petite table, en présence d'une professionnelle.

- En deuxième année

Dans chaque coin repas, protégé par des barrières, des petites tables et chaises adaptées à la taille de l'enfant sont disposées. Chaque enfant à sa place et toujours la même et le repas s'effectue selon le tour de rôle.

Dans la continuité de la 1<sup>ère</sup> année, chaque référente observe et respecte le rythme et le développement de chaque enfant (repas pris sur les genoux, en individuel ou à 2 ou 3 maximum).

---

<sup>7</sup> Anna Tardos

Le temps du repas est toujours un moment privilégié de communication entre adulte et enfant et entre enfants. C'est aussi un moment de convivialité et de plaisir.

- En troisième année

Dans la grande salle il y a 4 espaces repas aménagés avec deux petites tables afin d'accueillir au maximum 4 enfants. Des sets de table permettent de délimiter l'espace pour chaque enfant et signifier que c'est le temps du repas. Chaque enfant mange toujours à la même place avec sa référente et selon un tour de rôle. Un petit groupe continue à jouer dans l'espace jeu en présence de l'éducatrice.

Le temps du repas reste un moment privilégié de communication entre adulte et enfant et entre pairs. C'est aussi un moment de convivialité et de plaisir.

### Le sommeil

Le sommeil pour un jeune enfant est un besoin vital au même titre que manger et boire. Chaque enfant a son rythme biologique propre.

- La première année

Il existe deux espaces de sommeil où sont disposés des lits à barreaux. Son lit est toujours le même, installé à la même place avec ses objets personnels. Dans chaque pièce un fauteuil est installé afin que les professionnelles puissent être présentes pendant les temps de sommeil.

La référente est sensible et attentive au rythme de l'enfant et lui propose son lit selon ses besoins.

- La deuxième année

Il existe deux espaces sommeil dont un en mezzanine. Les enfants dorment toujours dans le même lit, à la même place.

La référente est toujours attentive au rythme de l'enfant. Au fil de l'année, les siestes deviennent collectives.

Pour l'endormissement il est accompagné d'une façon individualisée par la professionnelle référente qui respecte ses rituels (doudou, tétine...).



- La troisième année

L'organisation des espaces sommeil et l'accompagnement à l'endormissement est identique à la section des 2<sup>èmes</sup> années.

### **3. Offrir un environnement riche permettant d'expérimenter et de développer les capacités de l'enfant**

Selon Maria Montessori chaque enfant a une « horloge intérieure » et un rythme de développement particulier (marcher, parler...).

A la crèche Sainte Lucie, le projet est basé sur une pédagogie active (pédagogie de la confiance) où l'enfant est toujours stimulé de manière indirecte. L'adulte soutient les progrès de l'enfant avec bienveillance et respect.

Par l'outil d'observation, la professionnelle améliore l'environnement de l'enfant selon ses acquisitions et donne des clés pour comprendre comment se construit la confiance intérieure de l'enfant et l'estime de soi, dès la naissance.

L'aménagement de l'espace est le fruit d'une réflexion collective respectant la mise en place de repères et la liberté de jeu et de mouvement de l'enfant.

- La première année

L'espace est aménagé avec une barrière afin de protéger les enfants qui ne se déplacent pas encore. Les enfants sont installés sur des tapis fermes permettant un meilleur appui pour leurs acquisitions motrices et sensorielles. Des jouets sont disposés autour d'eux et à leur portée afin de les rendre autonomes dans leur activité. Ce sont des jouets permanents, choisis avec réflexion. Suite aux observations fines de l'équipe ceux-ci seront renouvelés progressivement. Tout changement est accompagné par la parole de l'adulte. L'autre partie de la pièce offre un vaste espace permettant aux enfants dont la mobilité a évolué d'explorer un environnement plus riche. Une structure motrice en bois évolutive est à leur disposition.

La professionnelle ne lui impose aucune position qu'il n'a pas acquise de lui-même (assis, debout, marche etc.). L'espace va évoluer tout au long de l'année en fonction des enfants, les changements se font toujours en concertation au sein de l'équipe.

- La deuxième année

La plupart des enfants ont acquis la marche. Ils ont besoin de plus en plus d'espace pour exercer leur motricité.

L'espace est aménagé avec du matériel adéquat, réfléchi et évoluant tout au long de l'année.

Des jouets à : trainer, pousser, grimper, sauter, lancer, balancer, vider-remplir, encastrier empiler...sont mis à disposition.

L'espace est cloisonné par des barrières afin de permettre aux enfants de jouer tranquillement en individuel ou en binôme. Trois coins de jeux symboliques (dînette, animaux et voitures) sont mis en place dans les différentes salles. Des jeux (symbolisés par des photos) sont à disposition sur des étagères dans les trois pièces. Deux structures motrices accessibles en permanence et deux coins jeux d'eau sont proposés aux enfants.

A cet âge-là les enfants jouent aux mêmes jeux, en même temps (en imitation de l'autre, nommé la période de jeux parallèles) pour éviter les conflits, les professionnelles veillent que les jouets soient identiques et de même nombre. Ex. : trois camions semblables, (même couleur, même modèle).

- La troisième année

Dans une des salles sont installées une grande structure motrice et une maison en bois. Dans la pièce centrale le matériel est rangé de façon ordonnée, signifié par des étiquettes, il doit être à la disposition des enfants, afin qu'ils puissent choisir, d'une façon autonome, selon leurs besoins et leur intérêt du moment. Quand l'enfant le souhaite il peut mettre fin à son jeu ou bien recommencer autant de fois qu'il le désire si l'activité est libre. Si ce n'est pas le cas l'enfant doit attendre que la place se libère. Cette règle de vie à la fois simple et un peu frustrante, accompagnée et verbalisée par les adultes, aide les enfants à apprendre la vie sociale et l'existence et le respect des autres

Plusieurs coins sont délimités afin de leur permettre d'expérimenter, de jouer et de se poser tranquillement, individuellement ou en binôme (pâte à sel, jeux de manipulation fine, puzzles, dessin, peinture, lecture...).

Un coin destiné aux jeux d'eau est mis en place tous les jours.

Différents espaces de jeux symboliques (dînette, garage, train et ferme) sont installés dans la grande salle.

Pour la deuxième comme pour la troisième année, l'accès à la terrasse est proposé très régulièrement.

L'activité de l'enfant, pour qu'elle lui apporte un intérêt, doit être suggérée par des objets ou des jouets simples. Par exemple, une cuvette, un anneau, des carrés de tissu sont d'une

grande richesse pour l'activité autonome de l'enfant. Le choix des jouets mis à disposition fait partie des réflexions en équipe.

#### **4. Favoriser la construction de son individuation (son identité)**

L'enfant construit son identité personnelle par la réalisation d'expériences. Pour grandir et s'épanouir sereinement au sein d'un groupe d'enfants, il a besoin de tisser une relation singulière avec un adulte, de se sentir exister dans le regard de l'autre. A la crèche, ce sont des inconnus, adultes/enfants, qui apprennent peu à peu à faire connaissance les uns avec les autres.

Pour le bébé c'est par son corps que cette expérimentation va être vécue, au travers de ses perceptions, de ses actions, soutenues par le regard et la parole de l'adulte.

Il est important d'accompagner l'enfant avec des attitudes, des paroles de bienveillance afin de contribuer à lui donner une bonne estime de lui-même. La professionnelle est garante d'une indispensable base de sécurité affective.

L'aménagement de l'espace approprié et adapté permet à l'enfant d'explorer, de se déplacer, d'évoluer dans un environnement sécurisant afin qu'il puisse prendre conscience de son corps, son identité se construit.

#### **5. Accompagner l'enfant dans son processus de socialisation et d'acquisition du langage**

La relation sécurisante créée avec l'adulte référent aidera l'enfant progressivement à construire sa propre identité, à s'ouvrir au monde extérieur et à aller vers l'autre.

La socialisation est un processus complexe qui prend du temps.

Ce sont les interactions entre l'adulte et l'enfant puis celles entre les enfants qui participent à la construction de ce processus.

Il est nécessaire de penser une organisation de la journée dans une continuité. Surtout, privilégier la relation individualisée sécurisante avec l'adulte.

L'aménagement de l'espace, le choix et la mise à disposition de jouets restent fondamentaux.

Un déroulement rythmé, stable et prévisible de la journée aide l'enfant à se repérer dans l'espace et le temps.

Dans ce climat d'interaction individualisée entre l'enfant et l'adulte, l'acquisition du langage s'installe progressivement. Les professionnelles veillent à parler à l'enfant de manière

respectueuse, bienveillante avec des mots qui ont du sens. Ce bain de langage va permettre à l'enfant d'intégrer naturellement des prémices de communication.

## **6. Favoriser et accompagner l'autonomie de l'enfant**

Lorsque l'enfant ressent que les professionnelles prennent du plaisir à être là physiquement et psychiquement avec lui ou avec ses pairs, il y puise une sécurité affective sur laquelle il s'appuie.

L'enfant n'est jamais considéré comme un objet, il est toujours traité en sujet.

Ce n'est pas le faire faire qui est important mais tout ce qui invite l'enfant à faire par lui-même accompagné par le regard et la parole de l'adulte. Une invitation à faire seul de lui-même pour lui-même.

L'enfant va répéter plusieurs fois les mêmes actes, il prend du plaisir à faire et à refaire la même manipulation, cette énergie et concentration que l'enfant développe doivent être respectées.

*« Aidez-moi à apprendre par et pour moi-même »<sup>8</sup>*

L'équipe aménage l'espace en observant attentivement l'évolution et les besoins de chaque enfant afin qu'ils puissent exercer librement leurs activités selon leur rythme.

## **5- MOMENTS FORTS PARTAGES AVEC LES PARENTS**

La crèche est un lieu ouvert aux parents. Ils y ont toute leur place et sont reconnus par l'équipe dans leur rôle qui est respecté et valorisé.

Etablir une relation de confiance avec les parents est pour l'équipe pluridisciplinaire une priorité car nous coopérons avec eux au quotidien pour que l'accueil de l'enfant à la crèche soit le plus satisfaisant possible.

1. Chaque année « scolaire » au rythme d'une à deux fois par an des parents délégués représentent les familles lors des réunions du Conseil de crèche. A ce Conseil participent également le Directeur de la Fondation Maison des Champs qui représente les valeurs instituées dans le lieu, ainsi que des membres du personnel de la crèche.

---

<sup>8</sup> Maria Montessori

2. Un « café des parents » a lieu un mercredi matin par trimestre, en présence de l'équipe pluridisciplinaire. C'est un moment convivial qui permet aux familles de se rencontrer, d'échanger.

3. Des réunions de parents pour chacun des groupes ont lieu une fois par an. Des photos illustrant des moments de la journée des enfants passés à la crèche sont présentées. Ces temps permettent aux familles d'échanger plus longuement avec les professionnelles et de se rencontrer entre parents.

4. Des moments festifs réunissent l'équipe et les familles au rythme de deux fêtes annuelles en décembre et en juin.

## **6- ACCUEIL DES STAGIAIRES :**

Les stagiaires sont adressés par les écoles d'auxiliaire de puériculture, d'éducatrices (eurs) de jeunes enfants.

La crèche apporte un grand intérêt à l'accueil des stagiaires, ces échanges sont bénéfiques et fructueux pour les deux parties concernées.

Nous orientons notre choix de stage sur des accueils de longue durée, c'est une démarche particulière, cela permet d'appréhender et investir le stage différemment pour l'équipe et les stagiaires.

Il est important de programmer une rencontre avant le début du stage afin de mieux connaître leurs objectifs et leurs orientations de stage (référentiels).

Suite à cette entrevue l'équipe met en place un projet d'accueil qui doit être préalablement réfléchi, et définit qui va être professionnelle référent, afin de se rendre disponible physiquement et psychologiquement dans l'accompagnement.

Dans notre projet, bien que chaque stagiaire ait sa place au sein de l'équipe, il est important de ne pas perdre de vue qu'elle (il) est là en tant qu'étudiant (e) et non pas en tant que salarié(e).

Après une longue période d'observation elle peut participer en accord avec sa référente pour la mise en place des ateliers tout en intégrant les valeurs pédagogiques du lieu.

Cette forme d'accueil de longue durée apporte et permet des échanges constructifs et une dynamique nouvelle dans les réflexions de l'équipe pluridisciplinaire.

Le projet de la crèche est le résultat d'un cheminement de pensées. Il donne sens aux pratiques et valeurs professionnelles instituées dans le lieu. Il permet à l'équipe de travailler dans une ambiance sereine, calme où chacune a sa place.

C'est un outil important qui tend à finaliser les outils pédagogiques auprès des enfants. Il fédère et de plus, est le garant d'une qualité d'accueil dans l'accompagnement pour chaque enfant et sa famille. Ce projet doit évoluer en tenant compte des besoins des enfants, des changements des adultes, il n'est pas immuable. Il est important qu'il soit le fil conducteur du travail au quotidien pour permettre à l'équipe de se réinterroger, se repositionner et de réajuster ses pratiques.

Pour accompagner l'enfant jusqu'à ses trois ans, l'équipe adopte la charte qui suit :

- laisser le doudou à disposition
- ne pas donner de surnoms
- ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille
- ne pas forcer l'enfant
- respecter l'intimité de l'enfant
- mettre des mots sur ce que l'enfant vit
- s'adresser à l'enfant en utilisant le « je » et le « tu »
- ne pas brusquer l'enfant, tant dans les paroles que dans les gestes.
- valoriser et encourager l'enfant
- faire confiance à l'enfant.

**« Vous dites :**

**- C'est épuisant de s'occuper des enfants.**

**Vous avez raison.**

**Vous ajoutez :**

**- Parce que nous devons nous mettre à leur niveau. Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser.**

**Là, vous vous trompez. Ce n'est pas tant cela qui fatigue le plus, que le fait d'être obligé de**

***nous élever jusqu'à la hauteur de leurs  
sentiments.***

***De nous élever, nous étirer, nous mettre sur  
la pointe des pieds, nous tendre.***

Janusz Korczak